

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS290

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 5

À l'alinéa 18, après la première occurrence du mot :

« candidats »

insérer le mot :

« élus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision